## Informations clés pour l'investisseur

*Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.*

# Tikehau Credit Plus

Part F-Acc-EUR (ISIN FR0013292331)
Cet OPCVM est géré par Tikehau Investment Management

## Objectifs et politique d'investissement

Tikehau Credit Plus (le « **Fonds** ») est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance nette annualisée supérieure à l'Euribor 3 mois +230 points de base, avec un horizon d'investissement supérieur à 3 ans. En outre, le Fonds promeut une approche non financière qui vise principalement à ce que l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille soit inférieure d'au moins 20 % à celle de l'indice 75% Global High Yield Index (HW00) + 25% Euro Financial Index (EB00) (l'« **Intensité Carbone** »).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds est géré de manière dynamique et, à ce titre, utilise exclusivement son indicateur de référence comme indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille diversifié d'obligations et autres titres de créances éligibles émis par des émetteurs privés ou publics, appartenant principalement à la catégorie "haut rendement" ou "*High Yield*" ou (notation inférieure à BBB- selon S&P/Fitch ou Baa3 chez Moody's) situées principalement dans les pays de la zone Euro, sans contrainte de secteur d'activité. Cette catégorie d'instruments financiers *High Yield* présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé.

L'objectif initial est de percevoir les revenus générés par le portefeuille et de les optimiser par l'intermédiaire d'une surexposition jusqu'à 200% utilisé en couverture comme en exposition. Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, le Fonds pourra ainsi utiliser des contrats financiers, notamment des futures, options, contrats à terme, dérivés de crédit, jusqu'à 100% de l'actif net, y inclus des *contracts for differences* et des *total return swaps* dans la limite de 10% de l'actif net.

Le Fonds pourra investir dans la limite de 10% de son actif net, (i) en OPC (y compris gérés par Tikehau Investment Management) et (ii) sur le marché actions, soit directement au moyen d'actions de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, ou par l'intermédiaire d'OPC et d'instruments financiers dérivés.Le Fonds peut investir dans des obligations convertibles conditionnelles (« Coco ») jusqu'à 25 % de son actif net.

L'Intensité Carbone correspond à la moyenne arithmétique des intensités carbone des émetteurs du portefeuille (total des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les *scopes* 1-2, divisé par le chiffre d'affaires total), pondérée par leur poids dans le portefeuille. Ce calcul présente certaines limitations méthodologiques identifiées dans le prospectus (telle que l'utilisation de sources externes et l'absence de prise en compte des GES de scope 3 couvrant les émissions de GES liées à la chaîne de valeur). Les critères ESG contribuent également aux décisions d'investissement mais ne sont pas le facteur décisif de ces décisions.

La fourchette de sensibilité au marché des taux sera comprise entre -2 et 8.

La durée de placement recommandée est d'au moins 3 ans.

Les ordres de souscription/rachat sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement. Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 16 heures, le jour précédant (J-1) la détermination de la valeur liquidative et réglés en J+2 ouvrés.

La part F-Acc-EUR est une part de capitalisation réservée aux investisseurs investissant par le biais (i) d'un intermédiaire fournissant un service de gestion sous mandat (gestion de portefeuille discrétionnaire) ou un service de Conseil Indépendant, tels que définis par la réglementation européenne MIFID ; (ii) de conseillers non indépendants ou restreints qui ont accepté de ne recevoir de rétrocession ou qui ne sont pas autorisés à recevoir de rétrocession conformément aux exigences réglementaires imposées par les autorités de réglementation locales ; et/ou (iii) de la société de gestion, et dont la souscription initiale minimale est de 100 euros.

## Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | 3 | **4** | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Ce Fonds appartient à la catégorie de risque 4 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres spéculatifs appartenant à la catégorie « haut rendement » qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

**Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :**

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. AVERTISSEMENT: CE FONDS PEUT INVESTIR 100% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT ET PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison notamment de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Risque de contrepartie : il s'agit du risque de dégradation de la qualité de la signature ou de la défaillance d'une contrepartie de marché ou d'un débiteur, conduisant à un défaut de paiement. Le défaut de paiement d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

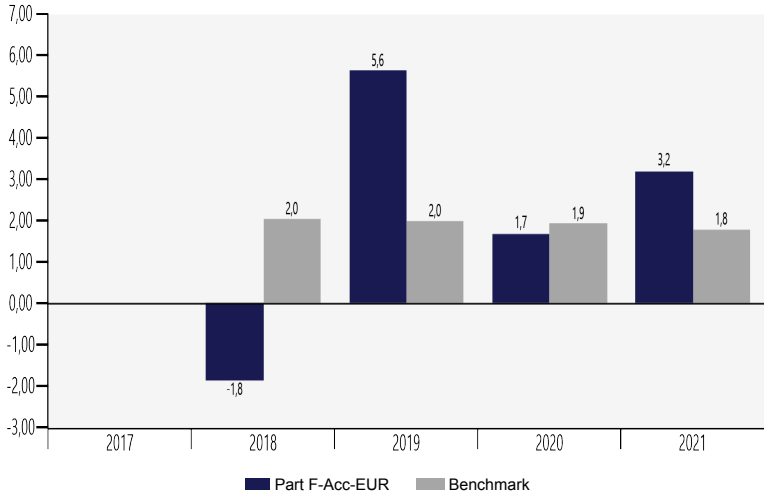
## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| | | |
|---|---|---|
| **Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement** | | |
| **Frais d'entrée** | 1,00 % | Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie. |
| **Frais de sortie** | Néant | |
| **Frais prélevés par le Fonds sur une année** | | |
| **Frais courants** | 0,70 % | Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commissions de mouvement), clos le 31 décembre 2021. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. |
| **Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances** | | |
| **Commission de performance** | 15% de la performance annuelle nette de frais de gestion au-delà de l'Euribor 3 M + 230 points de base sur une période de référence de 5 ans, sous réserve que la performance de la part soit supérieure à 0 au cours de la période de référence considérée. Toute sous-performance de la part par rapport à l'indice de référence au cours de cette période de référence doit ainsi être récupérée avant qu'une commission de performance ne soit payable.Montant de la commission de performance facturée au titre du dernier exercice : 0,25 % | |

La stratégie mise en œuvre pourra entraîner la rotation du portefeuille du Fonds de manière régulière et entrainer à ce titre des frais supplémentaires de transaction en plus de ceux visés ci-après. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la section "Frais et Commissions" du prospectus du Fonds disponible sur le site internet http://www.tikehaucapital.com, ainsi qu'auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

## Performances passées




Le Fonds a été créé le 25/06/2007.
La part F-Acc-EUR a été créée le 19/10/2017.
Les performances ci-contre sont exprimées en pourcentage.
Les performances du Fonds sont présentées après déduction de tous les frais prélevés, et calculées chaque année dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
La devise de référence est EUR.
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion du Fonds ne consistera jamais à reproduire la composition d'un indicateur de référence. L'indicateur de référence peut néanmoins être utilisé comme un indicateur de performance ex-post, notamment dans le but de calculer le montant de la commission de performance.
Indicateur de référence : l'Euribor 3 mois +230 points de base

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank
Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur du Fonds ou de votre conseiller fiscal. La part de ce Fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », conformément à la réglementation américaine « Regulation S ».
Le prospectus du Fonds, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tel : 01 53 59 05 00 / E-mail : client-service@tikehaucapital.com et sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion: http://www.tikehaucapital.com.

La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site de la Société de Gestion.
La responsabilité de Tikehau Investment Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans ce document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
Le Fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus du Fonds ou sur le site internet de la société. Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2022.